

FLASH INFOS

Panorama de l'actualité de l'ASECNA

**NOUVEAUX ACCORDS DE SIÈGE AVEC LES ETATS MEMBRES
APRÈS LE GABON, SIX AUTRES ETATS SIGNENT EN UN TEMPS RECORD**



N° 546
du 18 juillet 2023

S M M A I R E

- Retour en images sur les cérémonies de signature.. 4
- Sejour du PCA et du DG à Libreville 5
- Article sur l’audit de suivi N°2 de la certification de l’ASECNA aux exigences de la norme ISO 9001/2015..... 6
- Les animateurs de proximité du Système de Management Intégré se réunissent à Abidjan..... 7
- Les animateurs de proximité du Système de Management Intégrée réunissent à Abidjan (suite) 8
- Amélioration de la rémunération du personnel: Des tournées pour sensibiliser sur les résultats du Comité ad hoc . 9
- Participation de l’ASECNA à l’atelier OACI sur l’optimisation de la structure des routes ATS..... 10
- LES AIP 11
 - ➔ Séminaire sur la transformation digitale dans les métiers de l’aéronautique..... 12
 - ➔ Atelier d’opérationnalisation de l’outil AGC servant à la cartographie aéronautique 13
 - ➔ L’ASECNA passe a la digitalisation de sa Publication d’Information Aéronautique (AIP) 14 &15

FLASH INFOS

Panorama de l'actualité de l'ASECNA

LA UNE DU FLASH

NOUVEAUX ACCORDS DE SIÈGE AVEC LES ETATS MEMBRES Après le Gabon, six autres Etats signent en un temps record



En quelques semaines, le Burkina, le Congo, la Centrafrique, le Niger, l'Union des Comores et la Mauritanie ont suivi l'exemple du Gabon en signant avec l'ASECNA à travers le Directeur général, M. Mohamed Moussa, un nouvel accord de siège.

Les Etats tiennent compte ainsi de la Convention de Dakar révisée, adoptée à Ouagadougou (Burkina Faso) et signée le 28 avril 2010 à Libreville (Gabon), relative à l'ASECNA, notamment de son statut international, objet de l'annexe 1 de ladite convention.

De cette manière, ils manifestent leur souci notamment, d'assurer le fonctionnement efficient des services de l'ASECNA dans leurs pays respectifs. Et, en outre, le désir de régler, par lesdits accords, les questions relatives à l'établissement, sur leur territoire des différentes

structures de l'Agence (Représentation, CRNA, écoles de formation, Délégations des AAN, selon les cas) et à leur fonctionnement ainsi que d'en définir, en conséquence, les privilèges et immunités. Retour en images sur les cérémonies de signature de ces accords de siège.

Rencontre avec les Autorités nationales

A l'occasion de ces visites dans les Etats membres signataires d'un nouvel accord de siège, M. Mohamed Moussa est régulièrement reçu en audience par les Hautes Autorités nationales qui manifestent ainsi la grande estime qu'elles ont pour l'ASECNA et ses dirigeants. C'est ainsi que le Directeur Général a été reçu en audience par le Président de la Transition, Chef de l'Etat, le Capitaine Ibrahim TRAORE. M. Mohamed Moussa a également fait l'objet d'une distinction, de même que M. Louis Bakiénon, ancien Directeur de l'exploitation de la Navigation Aérienne qui occupe désormais le poste de Secrétaire exécutif des AAMAC.



Rencontre avec le personnel

Au cours de ces visites, des rencontres sont également organisées entre le DG et l'ensemble du personnel pour, notamment, leur expliquer les tenants et les aboutissants de ces nouveaux accords de siège et leur donner des conseils utiles dans le cadre de la mise en œuvre de cet accord.



NOUVEAUX ACCORDS DE SIÈGE AVEC LES ETATS MEMBRES

RETOUR EN IMAGES SUR LES CÉRÉMONIES DE SIGNATURE



CONGO, LE 17 MAI



BURKINA, LE 23 MAI



CENTRAFRIQUE, LE 07 JUIN



NIGER, LE 26 JUIN



COMORES, LE 08 JUILLET



MAURITANIE, LE 10 JUILLET

SÉJOUR DU PCA ET DU DG À LIBREVILLE



A l'invitation des Autorités Gabonaises, le Président du Conseil d'Administration (PCA), M. Rolland Fidiariseheno Ranjatoelina le **Directeur Général, M. Mohamed Moussa**, ont séjourné à Libreville au Gabon, du 24 au 27 mai 2023.

A l'occasion de cette visite, ils ont été d'abord reçus par le **Ministre gabonais des Transports, le Général Auguste Roger BIBAYE ITANDAS** avec la délégation qui les accompagnait, composée de MM Yves Armand IYOCK, Brice Thierry Arist SOKI respectivement, Directeur de l'Inspection et Audit, Représentant auprès de la République Gabonaise et de Mme ASSA MBEVIGNET née MBOUMBA Andréa, et Déléguée par intérim du Directeur Général pour la gestion des Activités Aéronautiques Nationales

Cette rencontre était la première entre le Ministre récemment nommé et les premiers responsables de l'Agence. Ce qui a offert l'occasion de lui présenter les missions de l'Agence ainsi que les prérogatives rattachées à ses premiers responsables. Mais en outre, de faire le point

sur les relations bilatérales entre le Gabon et l'ASECNA, en particulier, les projets en cours engagés au niveau des aéroports communautaires, le fonctionnement des AAN ainsi que le financement des projets de réhabilitation des aéroports nationaux.

Puis, la délégation de l'ASECNA a été l'hôte de **Monsieur Alain Claude BILLIE-BY-NZE, Premier Ministre, Chef du Gouvernement**. Cette audience, en présence du **Ministre des Transports**, a permis au Directeur Général de présenter l'Agence et ses principaux dirigeants, de faire le point sur l'état post-covid de l'Agence et des projets majeurs de l'Agence à savoir le Ciel Unique Pour l'Afrique, le SBAS, le guidage radar dans l'ensemble des pays membres.

C'était également le lieu de soulever à nouveau, la problématique de financement et de la gestion des AAN du Gabon. En réponse, le Premier Ministre a fortement encouragé le Directeur Général pour son management, la mise en œuvre du projet CUPA et de la surveillance radar, et exhorté le Directeur Général à poursuivre les efforts de renforcement du rayonnement de l'Agence en Afrique.

En marge de ces rencontres avec les hautes Autorités nationale du Gabon, le Directeur Général a réuni les responsables de la Représentation et de la Délégation pour leur présenter le nouveau PCA et faire un point succinct sur les projets en cours, discuter des AAN ainsi que de questions liées aux ressources humaines.

Enfin, le Directeur Général a rappelé les enjeux de l'heure pour l'ASECNA et instruit ces responsables sur le comportement exemplaire à adopter par l'ensemble du personnel, dans le contexte de mise œuvre de l'Accord de Siège signé le 14 novembre 2022.



ARTICLE SUR L'AUDIT DE SUIVI N°2 DE LA CERTIFICATION DE L'ASECNA AUX EXIGENCES DE LA NORME ISO 9001/2015



processus par rapport à l'audit précédent.

L'Agence a également démontré une forte implication dans l'amélioration continue de ses processus et a mis en place des actions correctives efficaces pour résoudre les non-conformités identifiées. Cependant, des efforts restent à fournir en matière de gestion des risques et opportunités, la simplification de l'approche processus telle qu'elle est actuellement déployée au sein de l'Agence.

Dans une démarche continue d'amélioration de la qualité des services et de la conformité aux exigences, l'Agence pour la Sécurité de la navigation aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA) a récemment fait l'objet de l'audit de suivi N°2 portant sur le maintien de la certification de l'Agence selon les exigences de la norme ISO 9001 :2015.

Cet audit a été réalisé par l'organisme de certification, Bureau Veritas Certification, du 05 au 16 juin 2023 dans les Représentations de l'Agence au Burkina, Guinée Equatoriale, Madagascar, Niger, à la Délégation de Paris à l'EAMAC et au siège dans les directions DNA, DTI et DSQ.

La norme ISO 9001 :2015 est une norme internationale qui établit les critères pour un système de gestion de la qualité. Elle vise à garantir que les organisations répondent aux besoins et attentes de leurs clients tout en améliorant continuellement leur performance.

L'audit de suivi N°2 a été mené pour évaluer la conformité de l'Agence aux exigences de la norme ISO 9001 :2015 afin de s'assurer que l'Agence satisfait aux critères de maintien de la certification.

Les auditeurs de Bureau Veritas Certification ont examiné en détail les processus de l'agence, notamment la gestion des risques et opportunités, la planification opérationnelle, la mise en œuvre et le suivi des processus, la satisfaction des usagers de l'air et la gestion des non-conformités.

Les résultats de l'audit de suivi ont été globalement positifs pour l'Agence. L'organisme de certification a noté des points forts parmi lesquels :

- ➔ Une vision stratégique cohérente et maîtrisée ,
- ➔ Une forte culture de la sécurité
- ➔ Une amélioration significative de la planification opérationnelle et du suivi des

La direction de l'ASECNA s'est félicitée des résultats obtenus lors de cet audit de suivi N°2 tout en promettant d'analyser et traiter avec diligence les non-conformités identifiées dans le système. Elle a souligné l'engagement de l'ensemble du personnel dans la mise en œuvre des exigences de la norme ISO 9001 :2015 et dans l'amélioration continue de la qualité des services fournis.

Le succès de cet audit de suivi N°2 confirme la volonté de l'Agence de maintenir des standards élevés en matière de sécurité, de qualité des services de la navigation aérienne et de satisfaction des usagers de l'air.

En conclusion, l'ASECNA a réussi une fois de plus son deuxième audit de suivi ISO 9001 :2015, relatif au maintien de sa certification. Cette réalisation témoigne de l'engagement de l'Agence envers la qualité et la conformité, ainsi que de sa volonté constante de répondre aux attentes des Etats membres et de ses clients dans le domaine de la navigation aérienne.



LES ANIMATEURS DE PROXIMITÉ DU SYSTÈME DE MANAGEMENT INTÉGRÉ SE RÉUNISSENT À ABIDJAN

Du 15 au 19 mai 2023, sous le thème « **SMI, instrument de pilotage : améliorations et perspectives** », s'est tenue à Abidjan la réunion annuelle du réseau des API-2023, regroupant les animateurs de proximité du Système de Management Intégré (SMI) de l'ASECNA.

L'ouverture de la réunion a été présidée par M. SILUE SINALY, Directeur Général de l'ANAC Côte-d'Ivoire après le mot de bienvenue M. Sidi KONE Représentant de l'ASECNA en côte d'Ivoire et le message de cadrage de M. Rahimi Touré AROUNA, Directeur de la Sécurité Sureté, Qualité et Environnement de l'ASECNA.

Les Chargés d'Activités de la Représentation de l'ASECNA en Côte d'Ivoire ont pris part à la cérémonie d'ouverture.

L'objectif de la réunion était de réfléchir sur les stratégies visant à rendre le SMI plus proche du quotidien du personnel de l'Agence et d'en faire un outil concret de prise de décision à tous les niveaux de l'Organisation.

Cette rencontre a réuni les Chargés sécurité, sûreté, qualité et environnement des Représentations, des délégations de Paris et Montréal, des Délégations aux activités aéronautiques nationales et des animateurs de proximité

du SMI des structures du Siège.

Pendant la réunion, des présentations ont été faites sur différents sujets tels que les priorités et objectifs



stratégiques mondiaux, régionaux qui affectent le SMI, les cadres réglementaires, la veille normative, la veille réglementaire et évaluation de conformité, la gestion des risques (méthode quantitative de la gestion des risques et procédure de gestion des risques), la sûreté, la cybersécurité, l'Environnement et le SST, de même que des rappels sur les procédures d'évaluation des prestataires, d'études de sécurité, de suivi des ACAP, les outils de gestion documentaire, des outils de collecte des événements de sécurité et d'enquête de satisfaction etc...



**ATELIER DU RESEAU DES ANIMATEURS DE PROXIMITÉ INTERNES DU SMI DE L'ASECNA
DU 15 AU 19 MAI 2023 ABIDJAN A AZALAI HOTEL**

LES ANIMATEURS DE PROXIMITÉ DU SYSTÈME DE MANAGEMENT INTÉGRÉ SE RÉUNISSENT À ABIDJAN (SUITE)

La Présentation sur le « cadre réglementaire et référentiels du SMI » a permis de rappeler que les dispositions de l'OACI, transposées dans les règlements aéronautiques nationaux exigent de l'ASECNA en tant que fournisseur de Services de la navigation aérienne la mise en place d'un système de gestion de la qualité, un système de gestion de la sécurité, un système de gestion de la Sûreté, de contrôler et réduire son empreinte écologique et la prise en compte du volet SST afin de garantir des conditions de travail en adéquation avec les lois nationales en vigueur.

Les APIs ont partagé leurs expériences réussies et les difficultés rencontrées sur le terrain, mettant en évidence les défis à relever pour une mise en œuvre plus efficace du système.

L'autre aspect important abordé lors de la réunion a été l'exploration des perspectives d'évolution du SMI. Les participants ont été sensibilisés sur les thèmes nouveaux qui affectent le SMI tels que la Cybersécurité, le Peer-Review, la digitalisation du SMI, la gestion de la fatigue, Ils ont notamment discuté

- De la nécessité de simplifier le SMI de l'Agence en réduisant le nombre de processus allégeant la complexité documentaire, le rendant plus pratique et plus proche du quotidien du personnel
- Des nouvelles normes et réglementations émergentes, notamment dans le domaine de la cybersécurité, ainsi que des avancées technologiques pouvant influencer la gestion intégrée.

Les participants sont repartis avec de nouvelles perspectives sur l'amélioration continue du SMI et ont exprimé leur engagement à mettre en œuvre les enseignements tirés de cette réunion pour renforcer le SMI dans leur structure respective.

Les animateurs de proximité ont réaffirmé leur rôle clé dans la diffusion des bonnes pratiques et dans l'accompagnement des pilotes processus et autres animateurs d'activités vers plus d'implication, l'adoption et l'amélioration continue du SMI. La réunion s'est conclue par les mots de clôture de M. Rahimi Touré AROUNA, Directeur de la Sécurité Sûreté, Qualité et Environnement.



AMÉLIORATION DE LA RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL

DES TOURNÉES POUR SENSIBILISER SUR LES RÉSULTATS DU COMITÉ AD HOC



Dans l'objectif d'apporter des précisions sur les résultats des scénarios retenus par le Comité ad hoc dans le cadre de l'amélioration de la rémunération du personnel des missions paritaires (Administration et BCRT) d'information se déroulent à l'heure actuelle dans les différentes structures de l'Agence.

Ces missions interviennent après la diffusion des bulletins tests individuels simulés du mois de janvier 2023 sur les deux scénarii retenus.

Nous vous présentons ici le cas de la Représentation en Mauritanie où la mission a séjourné du 24 au 27 juin dernier. A l'occasion notamment de la séance organisée le 26 juin au siège de la Représentation, l'équipe paritaire a présenté les deux scénarii retenus par le Comité ad hoc et apporté des réponses aux différentes questions ou préoccupations exprimées par les travailleurs. **En illustrations, l'étape de la Mauritanie...**



PARTICIPATION DE L'ASECNA À L'ATELIER OACI SUR L'OPTIMISATION DE LA STRUCTURE DES ROUTES ATS

Le Bureau Régional Afrique orientale et australe (ESAF) de l'OACI a abrité du 22 au 26 mai 2023 à Nairobi un atelier sur l'optimisation de la structure des routes ATS dans l'espace aérien en route de la région AFI dans le cadre du laboratoire de routes suivant le concept de la navigation basée sur les performances (PBN).

Cette rencontre qui est une mise en œuvre de la conclusion 24/12 de la réunion APIRG24 avait pour objectifs principaux de 1) faire le point sur la mise en œuvre des routes proposées par la commission de navigation aérienne (ANAC) dans le cadre des activités de mise en œuvre des routes PBN dans la région AFI 2) examiner et rechercher les solutions aux difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du concept PBN, des éléments et des modules ASBU ayant des liens avec la PBN.

Une soixantaine d'experts ATS et AIM des Etats de la région AFI, des organisations internationales telles que l'ASECNA, l'AFRAA et l'IATA ont participé à cette rencontre. La délégation de l'ASECNA à l'atelier était conduite par M. ESONO MBUY Arturo Nieto, Chef Service ATS à la Direction de l'Exploitation de la Navigation Aérienne

Les points examinés au cours de l'atelier ont porté essentiellement sur :

- Les nouvelles demandes de routes PBN en tant que précurseur de l'espace Free Route Airspace (FRA) ;
- L'alignement des tronçons de routes ;

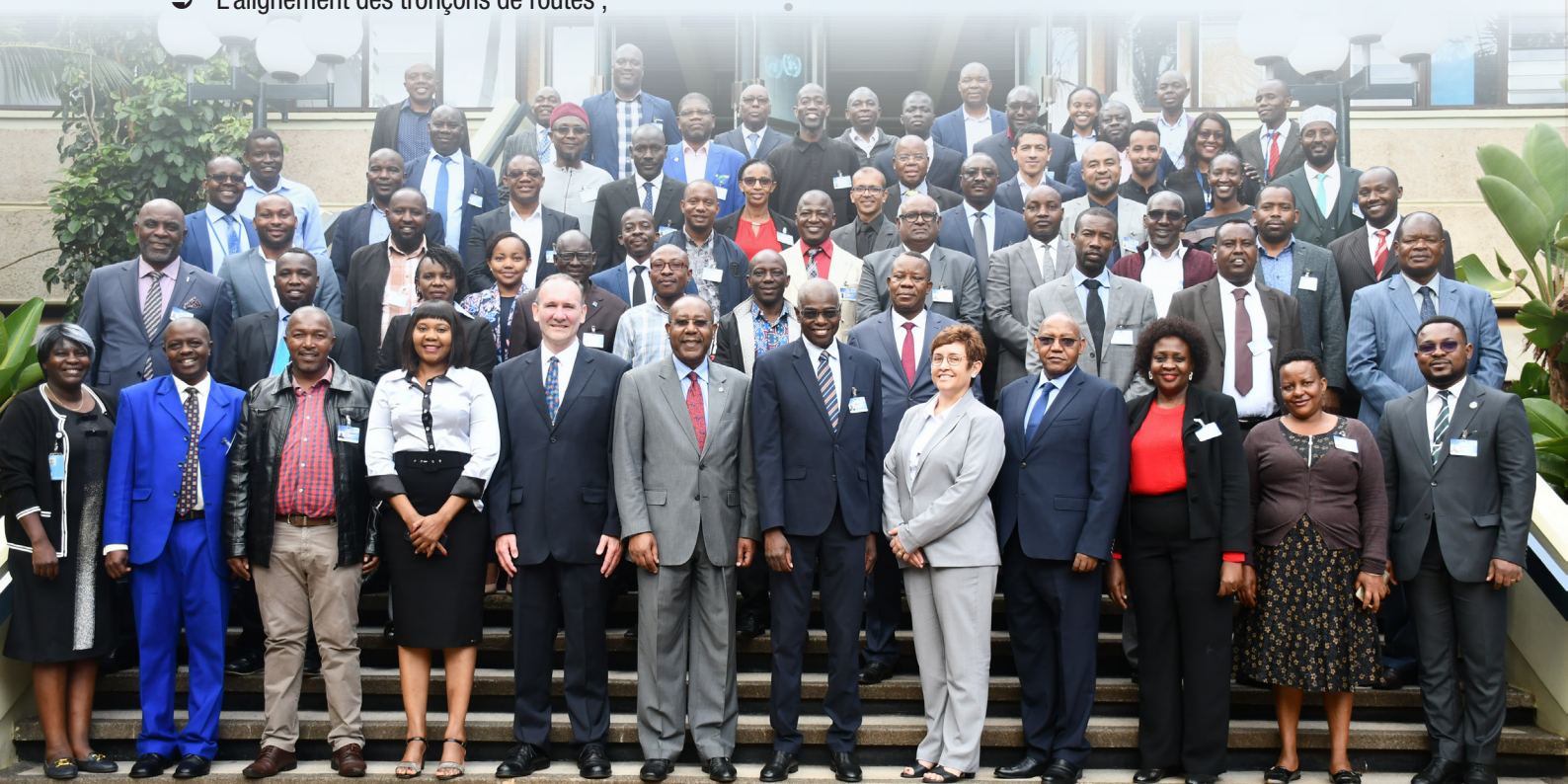
- Les accords entre les FIR adjacentes ;
- Le plan de mise en œuvre de publication des nouvelles routes retenues.

Au terme des travaux pour lesquels 37 routes proposées pour examen par les compagnies aériennes dont 19 traversant les espaces ASECNA ont été validées avec les experts des FIR adjacentes.

A la clôture de l'atelier, le Directeur du Bureau Régional de l'OACI ESAF, M. BARRY Kashamo, a félicité l'ASECNA pour la participation de qualité de ses experts à l'élaboration des routes suivant le concept PBN de l'OACI et pour le partage de l'expérience de l'Agence sur la mise en œuvre des Free Route Airspace et des procédures CCO/CDO

Enfin, il a fait part des défis suscités par la mise en œuvre des nouvelles routes PBN pour les Etats et Organisations de la Région AFI. La capacité des Etats à assurer la supervision réglementaire de la mise en œuvre du concept PBN notamment, en ce qui concerne, les spécifications de Navigation PBN et le respect des exigences normatives.

En raison d'ailleurs de son expertise en la matière, l'ASECNA a été chargée d'élaborer une feuille de route globale pour la mise en œuvre effective de ces nouvelles routes PBN conformément aux suites à donner retenues par l'atelier afin de satisfaire les attentes des usagers de l'air (IATA).



... LES AIP

L'OACI reconnaît explicitement à travers son Doc 9854 (concept opérationnel de gestion mondiale du trafic aérien ATM), la mise en œuvre du System Wide Information Management (SWIM) comme une exigence pour le système ATM actuel et futur pour satisfaire les exigences du système de gestion du trafic aérien (Doc 9882).

Cette transformation digitale ou cette digitalisation dans les métiers de l'aéronautique cadre bien avec l'option prise par l'ASECNA pour la mise en œuvre du concept SWIM en Afrique comme réseau unique et fiable d'accès à l'information aéronautique d'ici à l'horizon 2030.

Pour atteindre de manière sereine le niveau de mise en œuvre du SWIM, l'ASECNA a compris dans sa vision stratégique, la nécessité d'assurer la transformation digitale depuis le créateur de données, le publicateur, les contrôleurs aériens, jusqu'aux usagers finaux.

C'est dans ce cadre que l'Agence a développé une démarche à plusieurs étapes pour mettre à niveau ses experts mais également les Agences nationales d'aviation civile de ses Etats membres sur les exigences du SWIM.

Ainsi l'ASECNA, après avoir digitalisé sa Publication d'Information Aéronautique (AIP) en 2019, a organisé un atelier sur l'opérationnalisation de l'outil AGC servant à la cartographie aéronautique utilisée dans

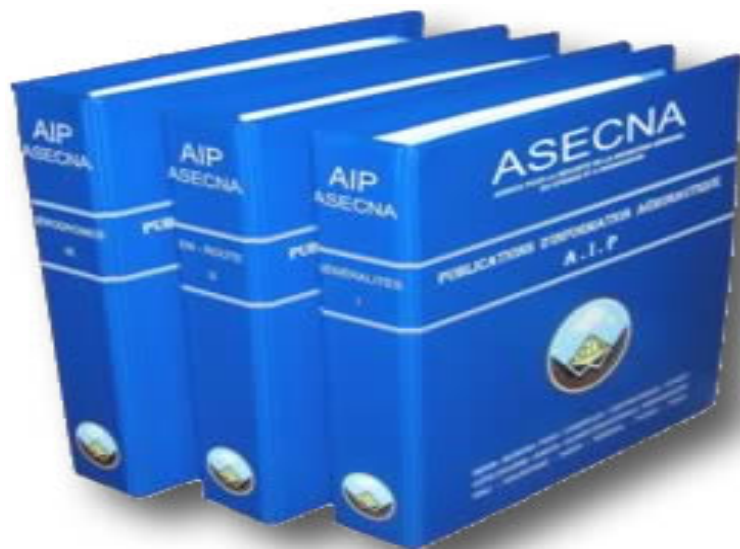
l'AIP au bénéfice de ses cadres en 2022, et, a ensuite impliqué les experts des Autorités de l'Aviation Civile à travers la tenue d'un atelier sur la transformation digitale des métiers de l'aéronautique en janvier 2023.

Pour améliorer l'expérience des utilisateurs nationaux et internationaux, l'ASECNA a déployé, depuis janvier 2023, un nouveau service d'accès à l'information aéronautique



digitalisé à travers la mise en œuvre d'un Service cloud par SharePoint.

Le présent dossier fait ainsi le point sur ces différents thèmes

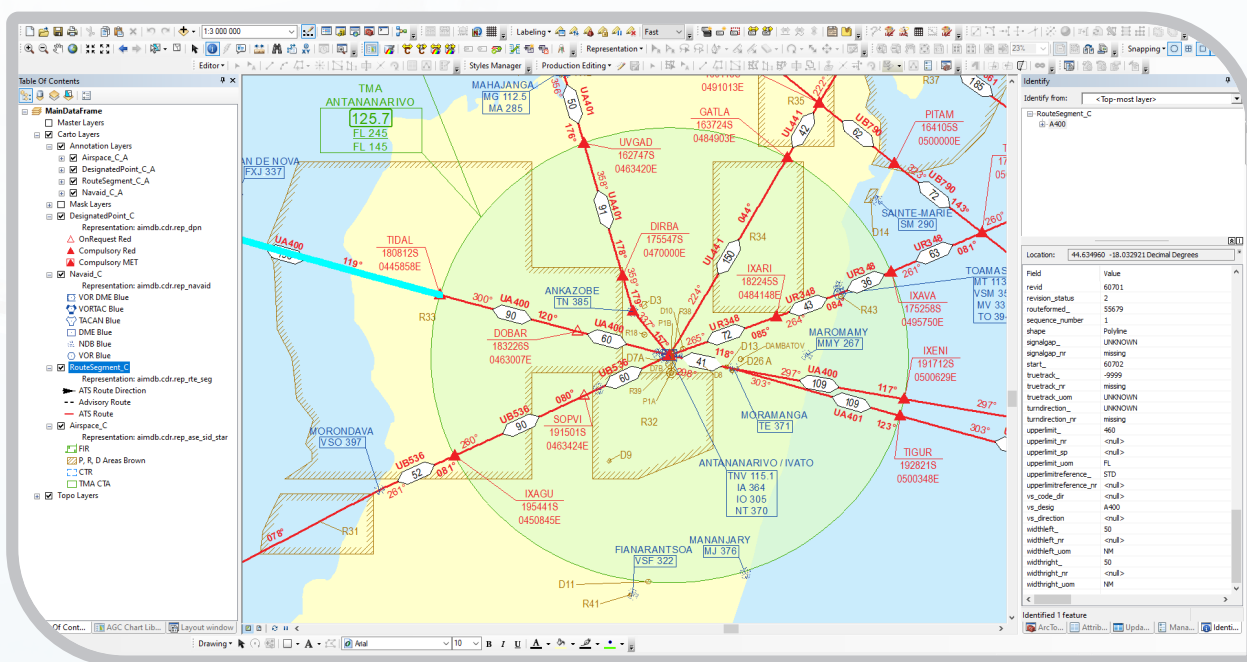


... LES AIP

ATELIER D'OPÉRATIONNALISATION DE L'OUTIL AGC SERVANT À LA CARTOGRAPHIE AÉRONAUTIQUE

La phase de transition de l'AIS (Service d'Information Aéronautique) à l'AIM (Gestion de l'Information Aéronautique) au niveau de l'ASECNA a connu un nouveau coup d'accélérateur, deux ans après la mise en œuvre de la base de données AICM/AIXM4.5 et de l'eAIP réalisée depuis le 05 décembre 2019, avec la tenue de l'atelier de

sensibilisation sur le mécanisme de création des données cartographiques utilisables en AIM, et, la poursuite de l'accompagnement de production des cartes aéronautiques intitulé « Opérationnalisation de la production des cartes aéronautiques générées des données AIXM via le logiciel AIP GIS CHARTING (AGC) » à l'ERNAM en aout 2022.



Extraits de la représentation des données AIXM sur la carte Radionavigation ENR6-ASECNA-ENRC-FMU, en cours de construction dans AGC, avec analyse d'un segment de route (mise en couleur cyan)

L'atelier avait pour objectifs, entre autres, de permettre aux participants d'anticiper les effets induits par le changement sur les différentes composantes de l'organisation, de choisir une démarche ou une feuille de route, chacun en ce qui le concerne, pour mieux conduire particulièrement le processus de digitalisation et de validation des données aéronautiques, données topographiques ainsi que le processus d'alimentation de la base de données AIXM de l'information aéronautique, et de déterminer les attentes des collaborateurs à chaque phase des différents processus.

A l'issue de dix jours d'intenses travaux animés par M. Alexandre CARTIER, Expert responsable du produit AGC au sein de CGX, les participants ont pu appréhender davantage l'agencement des éléments essentiels de la transition de l'AIS à l'AIM, notamment les éléments de l'étape 15 (aerodrome

mapping) et de l'étape 20 (electronic charts), le passage d'une optique « produit » à une optique « données » AIXM basique et AIXM cartographique, le passage du papier au numérique structuré « base de données aux standards AICM/AIXM », avec une amélioration de la qualité des données acquises via les outils d'analyse ainsi qu'un maximum d'automatisation des fonctions utilisables.



... LES AIP

SÉMINAIRE SUR LA TRANSFORMATION DIGITALE DANS LES MÉTIERS DE L'AÉRONAUTIQUE



L'ASECNA a dernièrement organisé à l'ERNAM, à Dakar, un séminaire de formation sur « la transformation digitale dans les métiers de l'aéronautique », au profit des cadres de l'aviation civile de l'espace ASECNA.

Le séminaire a connu la participation d'une soixante de délégués provenant de six (06) autorités de l'aviation civile en Afrique de l'Ouest, quatre (04) autorités de l'aviation civile en Afrique centrale, deux (02) gestionnaires d'aéroport, de l'armée de l'air du Sénégal et de l'ASECNA venus du Siège, de la DGRP/SE, de l'EAMAC et de l'ERNAM.

Ce séminaire visait à former les participants sur les nouvelles procédures et outils de production des données digitales au format internationalement accepté (AIXM et autre format compatible à l'AIXM), afin de favoriser d'une part, la maîtrise du système digital allant de l'acquisition des données, de la validation des données, de l'approbation et de la gestion des données numériques aéronautiques, et d'autre part, la digitalisation des procédures de planification et d'exploitation des aéroports compatibles à l'interconnexion des bases de données à travers un réseau sécurisé dédié à l'aviation civile mondiale (SWIM).

Le séminaire a permis de sensibiliser l'ensemble des acteurs présents sur les enjeux et les défis de la transformation digitale dans les métiers de l'Aéronautique.

Les axes de collaboration suivants ont été identifiés entre les parties prenantes :

1. la digitalisation et la qualification urgentes des données requises pour la gestion et la publication de l'information aéronautique, de manière harmonieuse et collaborative, entre l'ensemble des parties prenantes, y compris les autorités de l'aviation civile et les autorités de surveillance.
2. la gestion des obstacles ainsi que la gestion des événements de sécurité et des audits.
3. la mise en place d'un programme permanent de formation et de transfert de compétences entre les experts internationaux, les industriels et le personnel opérationnel.

... LES AIP

L'ASECNA PASSE A LA DIGITALISATION DE SA PUBLICATION D'INFORMATION AÉRONAUTIQUE (AIP)

La Publication d'Information Aéronautique (AIP) de l'ASECNA, éditée conformément aux dispositions de l'Annexe 15 et du Doc 10066 (PANS AIM) de l'OACI, est l'ensemble des renseignements et informations de ses Etats membres, participant à la sécurité des vols, ainsi qu'à leur régularité et leur efficacité. Elle est destinée

à l'utilisation des maisons de codage des systèmes embarqués à bord des aéronefs (EFMS), des pilotes, des centres de contrôle, des opérations des compagnies aériennes, des concepteurs d'espaces et de procédures de navigation aérienne et de toute autre partie prenante intéressée.



BULLETIN DE MISE A JOUR

Updating bulletin

AMDT 02 / 2023

DATE DE MISE EN VIGUEUR / IMPLEMENTATION DATE 2023-02-23

CHANGEMENTS DANS CET AMENDEMENT		CHANGEMENTS DANS CET AMENDEMENT	
Changes in this amendment		Changes in this amendment	
Sections	Sujets / Subjects	Sections	Sujets / Subjects
GEN		ENR	
09 GEN3.6	MADAGASCAR – Search & Rescue information update	01 ENR 1.6	COTONOU – Radar services Information update
13 GEN3.6	SENEGAL – Search & Rescue information update	07 ENR 1.8	LIBREVILLE – ATM Contingency plan update
00 GEN4.2	ASECNA – En route Air Navigation charges	07 ENR 2.1	LIBREVILLE – Class of Airspace
01 GEN4.3	BENIN – Aerodrome navigation charges	AD 1	
02 GEN4.3	BURKINA FASO – Aerodrome navigation charges	09 AD 1.3	MADAGASCAR – Update information for aerodromes of TSIROANOMANDIDY & MAROANTSETRA
03 GEN4.3	CAMEROUN – Aerodrome navigation charges	10 AD 1.3	MALI – Update information for aerodrome of NIORO
04 GEN4.3	CENTRAFRIQUE – Aerodrome navigation charges	11 AD 1.3	MAURITANIA – Update information for aerodromes
05 GEN4.3	CONGO – Aerodrome navigation charges	AD 2	
06 GEN4.3	COTE D'IVOIRE – Aerodrome navigation charges	02 AD2.DFOO	BOBO DIOULASSO – MET Information update
07 GEN4.3	GABON – Aerodrome navigation charges	02 AD2.DFFD	OUAGADOUGOU – MET Information update
08 GEN4.3	EQUATORIAL GUINEA – Aerodrome navigation charges	04 AD2.FEFF	BANGUI – Update AD 2.4 & 2.5
09 GEN4.3	MADAGASCAR – Aerodrome navigation charges	05 AD2.FCOD	OLLONBO – Update AD2.23
10 GEN4.3	MALI – Aerodrome navigation charges	07 AD2.FOOL	LIBREVILLE – Update AD2.6 & AD 2.11
11 GEN4.3	MAURITANIA – Aerodrome navigation charges	07 AD2.FOON	FRANCEVILLE – Update AD2.6
12 GEN4.3	NIGER – Aerodrome navigation charges	07 AD2.FOOG	PORT GENTIL – Update AD2.6
13 GEN4.3	SENEGAL – Aerodrome navigation charges	09 AD2.FMINA	ANTSIRANANA / ARRACHART – Update AD2.6
14 GEN4.3	TCHAD – Aerodrome navigation charges	10 AD2.GASO	SIKASSO – Update AD2.3
15 GEN4.3	TOGO – Aerodrome navigation charges	10 AD2.GAKD	KAYES – Update AD2.12
16 GEN4.3	COMOROS – Aerodrome navigation charges	16 AD2.FMCH	MORONI – Update AD2.4
17 GEN4.3	BISSAU GUINEA – Aerodrome navigation charges		

NOTAM INTEGRÉS					
NOTAM incorporated					
BNI Dakar / NOF Dakar		BNI Brazzaville / NOF Brazzaville		BNI Antananarivo / NOF Antananarivo	
Numéro / Number	Numéro / Number	Numéro / Number	Numéro / Number	Numéro / Number	Numéro / Number
C0274/22	B0418/22	A0051/23	A0153/23		
A1809/22	A1844/22	A0056/23	A0166/23		
		A0127/23	A0181/23		
		A0152/23			

SUP AIP INTEGRÉS					
AIP SUP incorporated					
BNI Dakar / NOF Dakar		BNI Brazzaville / NOF Brazzaville		BNI Antananarivo / NOF Antananarivo	
Numéro / Number	Numéro / Number	Numéro / Number	Numéro / Number	Numéro / Number	Numéro / Number
120/A/22GO	13/A/23GO	83/A/22FC	104/A/22FC	01/B/23FM	41/A/22FM
06/A/23GO	14/A/23GO	95/A/22FC	105/A/22FC	02/B/23FM	58/A/22FM
	15/A/23GO			01/A/23FM	61/A/22FM

Depuis le 05 décembre 2019, l'ASECNA a effectué le passage à une AIP électronique (eAIP) à partir d'une base de données AIXM 4.5 (Aeronautical Information Exchange Model) conformément à la feuille de route de l'OACI pour la transition de l' AIS vers l' AIM. Les amendements AIP précédemment produits à la Délégation de l'ASECNA à Paris (DGDP), sont désormais produits et mis en ligne par le Service AIM à la Direction Générale.

Avec l'appui de la DGAC Française (à travers le SIA Bordeaux), la Délégation de l'ASECNA à Paris procède à l'impression des amendements AIP papier et la gravure des DVD, puis à leur expédition par voie postale vers tous les abonnés.

Depuis le 1^{er} janvier 2023, l'ASECNA met les données destinées à la gravure sur DVD à la disposition de ses abonnés, via le Cloud. Cela signifie que les données

... LES AIP

L'ASECNA PASSE A LA DIGITALISATION
DE SA PUBLICATION D'INFORMATION AÉRONAUTIQUE (AIP) (SUITE)

précédemment gravées sur les DVD et AIP ASECNA physiques, sont désormais directement accessibles en ligne, à tout moment et en tout lieu pour la consultation et le téléchargement, sans risque de corruptions.

https://asecna.sharepoint.com/sites/eAIP_AMDT

Ce changement majeur est une réponse à la demande croissante de contenu numérique et à l'évolution digitale de l'ATM. Le stockage sur le cloud est économique et



Welcome to ASECNA AIP Content

This website is dedicated for authorized users by ASECNA to access electronic AIP content for consultation and download purposes offline, after each monthly AIP amendment release

Learn more about ASECNA :

- Our AGENCY
- Online AIM website
- NOTAM consultation

Things you can do here:

- PDF AIP Amendment
- Access AIP AMDT website files

For any inquiries, please contact us at the following address : dnaai@asecna.org

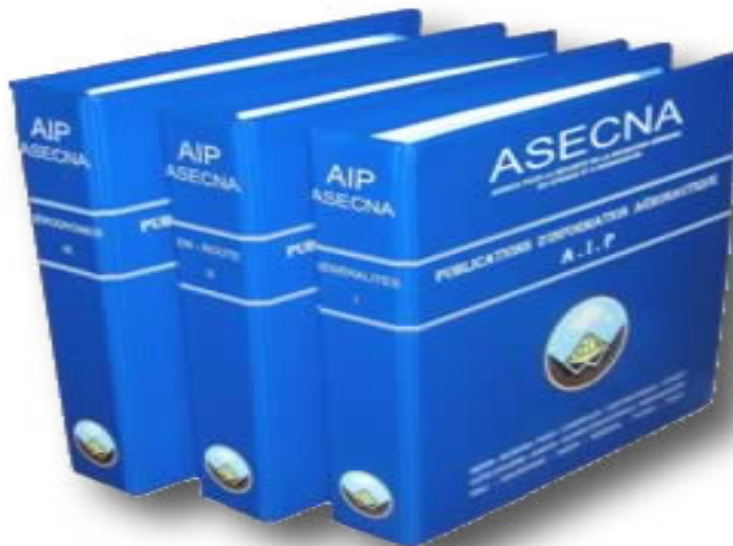
Afficher tout

Partager des pensées, des idées ou des mises à jour

écologique, et, il élimine le besoin de production et de distribution de DVD physiques, réduisant ainsi l'impact sur l'environnement s'agit donc d'un premier pas pour la digitalisation des services aux usagers. L'ASECNA prévoit, dans un futur proche, de mettre en place une infrastructure robuste qui consiste en l'acquisition d'un réseau IP haut débit en cloud public. Un centre de données (datacenter) sera basé sur cette infrastructure pour assurer plus de services tels que la supervision des performances dans le cadre du PBCS et la gestion des flux de trafic aérien (ATFM). La mise en place d'une telle plateforme dédiée à l'aviation civile permettra également d'intégrer les enjeux de gouvernance, de délivrer le même niveau de services que les environnements cloud publics comme AWS et Azure de manière plus maîtrisée et plus sécurisante pour les opérateurs aériens.

Pour tenir compte des développements actuels et futurs du système CNS/ATM dans la région AFI, et, conformément au concept du SWIM, l'ASECNA prévoit d'ores et déjà l'acquisition d'une base de données AIXM 5.2 qui fournira des services Web numériques via une infrastructure Cloud sécurisée capable de fournir les services suivants aux opérateurs du secteur de l'aviation :

- Fournisseur de services d'infrastructure en tant que service (IAAS) ;
- Fournisseur de services d'application en tant que service (AAAS) ;
- Fournisseur de services d'administration et de sécurité SOC/NOC (NSAAS) ;
- Fournisseur d'environnement de travail virtualisés, (DAAS).





Siège Social

32-38 avenue Jean Jaurès B.P 3144

Tel : (221) 33 849 66 00

Fax (221) 33 823 46 54

Délégation à Paris

75 RUE La Boétie – 75 008 PARIS

Tel : (331) 44 95 07 18

Fax : (331) 42 25 73 11

Délégation auprès de l'OACI

999, UNIVERSITY STREET – SUITE 740

MONTREAL – QUÉBEC – H3C 5J9

Tel : (1514) 954 83 87

Fax : (1514) 954 15 8151

Délégation auprès de l'Union Africaine

**LUKE RESIDENCE, VILLA n°B185_3, SUB
CITY Yeka, ADDIS ABABA, KEBELE 20/21,**

TEL : +251983934191.